

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Durcisseur H631

Date d'exécution : 01.06.2022

Date d'édition : 01.06.2022

Version (Révision) :

2.0.0 (1.1.0)

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Durcisseur H631 (H631.23288)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants. Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant/fournisseur :** MONOPOL AG

**Rue/Boîte Postale :** Oberrohrdorferstrasse 51

**Sigle du pays/Code postal/Localité :** 5442 Fislisbach

:

**Téléphone :** +41 56 484 77 77

**Télécopie :** +41 56 484 77 99

**Contact :** info@monopol-colors.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+41 44 251 51 51

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 ; H315 - Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2 ; Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.

Resp. Sens. 1 ; H334 - Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1 ; Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Skin Sens. 1 ; H317 - Sensibilisation cutanée : Catégorie 1 ; Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 ; H335 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut irriter les voies respiratoires.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



Danger pour la santé (GHS08) · Point d'exclamation (GHS07)

##### Mention d'avertissement

Danger

##### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

POLYISOCYANATE ALIPHATIQUE /HDI BASE ; N°CAS : 28182-81-2

ISOCYANATE DE 3-ISOCYANATOMÉTHYL-3,5,5-TRIMÉTHYLCYCLOHEXYLE ; N°CAS : 4098-71-9

DIISOCYANATE D`HEXAMÉTHYLÈNE ; N°CAS : 822-06-0

##### Mentions de danger

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Durcisseur H631

**Date d'exécution :** 01.06.2022

**Date d'édition :** 01.06.2022

**Version (Révision) :**

2.0.0 (1.1.0)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans ....

### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

### Indications diverses

P284 - Porter un équipement de protection respiratoire. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/.... P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## 2.3 Autres dangers

Aucune

## 3. Composition/informations sur les composants

peinture aux solvants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

POLYISOCYANATE ALIPHATIQUE /HDI BASE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488934-20 ; N°CE : 931-274-8 ; N°CAS : 28182-81-2

Poids :  $\geq 45 - < 50$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H332 Skin Sens. 1 ; H317 STOT SE 3 ; H335

ISOPHORONDIISOCYANAT, oligomère ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488734-24 ; N°CAS : 53880-05-0

Poids :  $\geq 20 - < 25$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Aucune

CYCLOHEXYLDIMETHYLAMINE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119533030-60 ; N°CE : 202-715-5 ; N°CAS : 98-94-2

Poids :  $\geq 1 - < 3$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Skin Corr. 1B ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302

ISOCYANATE DE 3-ISOCYANATOMÉTHYL-3,5,5-TRIMÉTHYLCYCLOHEXYLE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119490408-31 ; N°CE : 223-861-6 ; N°CAS : 4098-71-9

Poids :  $\geq 0.1 - < 0.5$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H331 Resp. Sens. 1 ; H334 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335 Aquatic Chronic 2 ; H411 EUH204

DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLÈNE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457571-37 ; N°CE : 212-485-8 ; N°CAS : 822-06-0

Poids :  $\geq 0.1 - < 0.5$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H331 Resp. Sens. 1 ; H334 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335 EUH204

#### Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de

**Nom commercial du produit :** Durcisseur H631

**Date d'exécution :** 01.06.2022

**Date d'édition :** 01.06.2022

**Version (Révision) :**

2.0.0 (1.1.0)

crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

#### **En cas d'inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Garder au repos. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

#### **Après contact avec les yeux**

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

#### **En cas d'ingestion**

Consulter impérativement un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Jet d'eau pulvérisée

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

##### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

#### **5.4 Indications diverses**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Colmater les bouches de canalisations. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Aucune

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Durcisseur H631

Date d'exécution : 01.06.2022

Date d'édition : 01.06.2022

Version (Révision) :

2.0.0 (1.1.0)

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau Contact avec les yeux Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Observer les réglementations de la protection du travail. Equipement de protection personnel voir chapitre 8. Une protection respiratoire est nécessaire lors de: procédé de pulvérisation

#### Mesures de protection

##### Mesures de lutte contre l'incendie

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas vider le récipient avec de la pression. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Les sols doivent être conformes aux "Lignes directrices pour la prévention du risque d'inflammation dues aux décharges électrostatiques (TRGS 727)".

#### Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (TRGS 510) ( D ) : 10

##### Ne pas stocker ensemble avec

Ne pas stocker ensemble avec Acide base Comburant

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Observer les prescriptions d'entreposages officielles.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

ISOCYANATE DE 3-ISOCYANATOMÉTHYL-3,5,5-TRIMÉTHYLCYCLOHEXYLE ; N°CAS : 4098-71-9

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 ( D )  
Valeur seuil : 0.005 ppm / 0.046 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 1/=2=(I)  
Remarque : Sa  
Version : 06.11.2015

DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLÈNE ; N°CAS : 822-06-0

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 ( D )  
Valeur seuil : 0.005 ppm / 0.035 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 1/=2=(I)  
Remarque : Sa  
Version : 06.11.2015

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Durcisseur H631

Date d'exécution : 01.06.2022

Date d'édition : 01.06.2022

Version (Révision) :

2.0.0 (1.1.0)

Lunettes avec protections sur les côtés

### Protection de la peau

#### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

#### Protection corporelle

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. Après contact avec la peau Se laver immédiatement avec: Eau et savon Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

### Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect :** Liquide

**Couleur :** incolore

**Odeur :** caractéristique

#### Caractéristiques en matière de sécurité

<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )	non applicable		
<b>Point éclair :</b>		76 °C		
<b>Pression de vapeur :</b>	( 50 °C )	non applicable		
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	1.1	g/cm <sup>3</sup>	
<b>Test de séparation des solvants :</b>	( 20 °C )	<	3	%
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 20 °C )	<	60	s

DIN gobelet 4 mm

### 9.2 Autres informations

Aucune

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.5 Matières incompatibles

Comburant Réaction exothermique avec: Alcalies (bases), concentré. Acide, concentré.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Durcisseur H631

Date d'exécution : 01.06.2022

Date d'édition : 01.06.2022

Version (Révision) :

2.0.0 (1.1.0)

### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 ( CYCLOHEXYLDIMETHYLAMINE ; N°CAS : 98-94-2 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	425 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( DIISOCYANATE D` HEXAMÉTHYLÈNE ; N°CAS : 822-06-0 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	710 mg/kg

### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 ( DIISOCYANATE D` HEXAMÉTHYLÈNE ; N°CAS : 822-06-0 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	570 mg/kg

### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	CL50 ( DIISOCYANATE D` HEXAMÉTHYLÈNE ; N°CAS : 822-06-0 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Souris
Dose efficace :	1570 mg/m <sup>3</sup>
Paramètre :	CL50 ( ISOCYANATE DE 3-ISOCYANATOMÉTHYL-3,5,5-TRIMÉTHYLCYCLOHEXYLE ; N°CAS : 4098-71-9 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	33 mg/m <sup>3</sup>

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Autres effets néfastes

L'inhalation de solvants au-dessus de la valeur limite MAK peut avoir conséquence d'irritation des muqueuses et de l'appareil respiratoire, une lésion du foie, des reins et du système nerveux central. Les symptômes sont: maux de tête, vertige, fatigue, faiblesse musculaire, effet narcotique et dans les cas grave perte de la connaissance. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. Eclaboussures de solvants pouvant irriter les yeux et y causer des blessures réversibles. Le produit n'est pas contrôlé en tel, mais classifié selon la méthode de la directive de l' UE 1999/45/EC et de le décret de toxicité (Suisse). Détails voir chapitre 2 et 15.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.8 Autres informations écotoxicologiques

Aucune information disponible. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Durcisseur H631

Date d'exécution : 01.06.2022

Date d'édition : 01.06.2022

Version (Révision) :

2.0.0 (1.1.0)

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### 14. Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### 15. Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Réglementations EU

##### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3

##### Directives nationales

##### Technische Anleitung Luft (TA-Luft) ( D ) :

Poids (Article 5.2.5. I) : < 0.5 %

##### Classe risque aquatique

Classification selon AwSV - Classe ( D ) : 2 (Évidemment dangereux pour l'eau)

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

### 16. Autres informations

#### 16.1 Indications de changement

02. Éléments d'étiquetage · 03. Composants dangereux · 14. Classe(s) de danger pour le transport - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

#### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

#### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

#### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Durcisseur H631

**Date d'exécution :** 01.06.2022

**Date d'édition :** 01.06.2022

**Version (Révision) :**

2.0.0 (1.1.0)

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.